

Présentation à La Commission des institutions de
l'Assemblée nationale du Québec

Commentaires sur le Projet de loi PL-1 :
Loi constitutionnelle de 2025

Marc J Ryan, www.BMQC.org;
info@BMQC.org

Le 12 février, 2026

Tel que livré, avec ajouts de liens et d'entêtes de sections.

Voir [ici](#) pour regarder sur le site de l'Assemblée nationale du Québec le vidéo de la présentation.

BONJOUR

Monsieur le président, monsieur le ministre, messieurs et mesdames les députés.

INTRODUCTION

Je suis Marc Ryan, juriste et fondateur de [Bonjour Merci Québec](#). Merci pour votre invitation.

Je suis originaire des 2 côtés de l'Outaouais; de parents de souche canadienne-française et irlandaise; j'ai étudié et travaillé en anglais et français, et reçu des reconnaissances d'organismes anglophones et francophones.

I know the 2 solitudes.

Anglo groups have appeared before you, claiming to stand up for all non-francophone Quebecers.

They do not.

Some of them say the Project is an example of fascism, ethnonationalism or makes Quebec an international embarrassment.

Here is a reality check. Many anglophones do not feel well represented by them. Thousands of anglophone parents born in Quebec or elsewhere in Canada voluntarily send their children to French schools to acquire real fluency.

Le Québec fait face à un déclin du français.

Pas un seul des groupes anglophones en a parlé.

Plutôt, ils se plaignent de l'ambigüité du Considérant dans le Projet sur les institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise, dont la plus importante est le système scolaire anglais.

Ils invoquent des supposés droits historiques, fondamentaux et reconnus à l'international.

Regardons ces droits.

LE SYSTÈME SCOLAIRE- UN PEU D'HISTOIRE

La liberté de choix linguistique n'existe pas au Québec avant la [Loi 63](#) de 1969. Cette liberté absolue a été rapidement limité par le PLQ et PQ. L'article 23 de la constitution a été adopté en 1982. Selon la [cour suprême](#) l'article 23 est une anomalie, pas une reconnaissance d'un droit fondamental. Je cite :

L'article 23 de la Charte n'est pas, comme d'autres dispositions du même document constitutionnel, de ceux que l'on rencontre communément dans les chartes et déclarations de droits fondamentaux du même genre. Il n'est pas la codification de droits essentiels, préexistants et plus ou moins universels... L'article 23 de la Charte constitue, dans sa spécificité, un ensemble unique de dispositions constitutionnelles, tout à fait particulier au Canada.

LE FÉDÉRAL ET LES PARENTS ANGLOPHONES

La langue est un bien public dont la valeur dépend du nombre de personnes qui l'utilisent. Plus une langue compte de locuteurs, plus elle est utile. C'est l'effet réseau (4).

Le quart des parents anglophones éligibles choisissent d'envoyer leurs enfants dans le système français; voir [ici](#) (10) Le fédéral (2) considère cela malheureux. Pourquoi? Parce que ce serait un mythe que la fréquentation des écoles anglophones représente une menace pour la majorité québécoise.

Le fédéral, en décourageant la fréquentation des écoles francophones, diminue la valeur du français.

LE DÉCLIN DU FRANÇAIS

Le français est en déclin. Les [indices](#) (3) de l'Office de la langue française sont au négatif. Le [Comité permanent sur les langues officielles de la Chambre des communes](#) (6) a recommandé de reconnaître formellement ce déclin.

Un tiers des non-francophones au Québec ne peuvent entretenir une courte conversation en français (3). Et pour les autres, nombreux ne peuvent entretenir une longue conversation, lire, écrire ou penser en français.

Les québécois le savent. Selon [Daoust et Gareau-Paquette](#) (5) la proportion qui reconnaissent ce déclin a passé en vingt ans de 51 à 74 %.

DÉCLIN DU FRANÇAIS ET SYSTÈME SCOLAIRE ANGLAIS

Que fait le système scolaire anglais devant ce déclin.

A peu près rien selon [Popica et Gagné](#) (7). Je cite:

1-environ deux tiers de nos étudiants et étudiantes ne sont pas autonomes en français à l'oral et à l'écrit après 12 ans d'apprentissage obligatoire de cette langue.

2-Le système scolaire anglophone ne motive pas ses étudiants à apprendre le français.

3-l'imposition de l'apprentissage du français est souvent perçue comme une injustice par les étudiants et étudiantes de langue anglaise.

LE CONSIDÉRANT ET SON AMBIGUITÉ

Je constate aussi l'ambiguïté du Considérant.

Voici mes exemples de conséquences fâcheuses possibles :

-est ce que le Considérant est une promesse de protéger pour 1,000 ans le système scolaire anglais tel qu'il fonctionne aujourd'hui;

-ou d'encourager la réouverture du débat sur qui serait un anglophone(1) pouvant fréquenter le système scolaire anglais ou recevoir des services en anglais dans les hôpitaux;

-ou d'empêcher le gouvernement de s'impliquer dans la gestion de ces institutions;

- les finissants du système anglais n'acquièrent pas une réelle maîtrise du français. Dans ma soumission écrite je

propose des nouvelles mesures correctives. Le Considérant serait-il invoqué par les groupes anglophones pour s'opposer à de telles nouvelles mesures.

EN RÉSUMÉ

En plus de ces risques considérez ceci :

Rien ne vous oblige d'inclure le Considérant.

Les groupes anglophones le déclare insuffisant.

Un système scolaire public double n'existe pas dans les constitutions de nos voisins du sud ni de nos 2 pays fondateurs, ni à peu près nulle part ailleurs au monde;

Un comité de L'ONU a déclaré que ce sont les francophones, et non les anglophones, qui sont la minorité nationale qui a droit à une protection constitutionnelle au Québec;

Malgré cette décision de l'ONU, la constitution canadienne protège le système scolaire anglophone, et non francophone, au Québec;

Éliminez ce Considérant.

ARTICLE 9- 4 CHANGEMENTS

L'article 9 affirme que :

La nation a le droit de vivre et de se développer en français.

Je propose 4 changements:

1-Article 9 affirme le droit de vivre en français, en s'inspirant de l'article 3.1 de la [Charte des droits](#).

Mais au lieu de la personne, c'est la nation qui est le titulaire du droit.

Adoptons une formulation (8) conforme à la Charte.

2-Le droit de vivre en français est théorique si on n'acquiert pas à l'école une compétence réelle en français permettant d'exercer le droit de vivre en français.

Reconnaissons à tous le droit d'être éduqué en français.

3-Reconnaissons ce droit à l'article 3.1 de la [Charte](#) .

4-Le système public anglophone [continue](#) (11) en 2026 à produire des finissants sans maîtrise réelle du français.

Il est recommandé d'obliger ce système à faire le nécessaire pour permettre à tous ses finissants d'acquérir une réelle maîtrise du français. Vous trouverez dans ma soumission écrite un amendement (9) à l'article 9 à cet effet.

CONCLUSION

En conclusion, je vous recommande :

- n'incluez pas le *Considérant* sur les institutions anglophones.
- Reconnaissez un droit à être éduqué en français dans le projet et dans notre Charte, et imposez des obligations correspondantes au système scolaire anglais; et
- Désignez l'individu comme le titulaire du droit de vivre en français.

Merci.

Marc Ryan, info@BMQC.org

- 1- [Anglophones-PLOP-Langue-maternelle-Loi-101-The-demography-of-Quebecs-English-languageschools-the-definition-of-english-speaking-quebecers-2023-Nadine-Ciamarra-Patricia-Lamarre-UConcordia](#) ou
[Anglophones Minorité anglophone PLOP Démographie Portrait des communautés d'expression anglaise du Québec 2011 QCGN Beverly caplan Patrimoine Canada Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles](#)
- 2- [Anglophones Minorité anglophone L'ÉPANOUISSEMENT DES COMMUNAUTÉS ANGLOPHONES DU QUÉBEC- DU MYTHE À LA RÉALITÉ 2011 Comité sénatorial des langues officielles Sénat](#)
- 3- [Démolinguistique Déclin du français Assimilation Indicateurs linguistiques RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION LINGUISTIQUE AU QUÉBEC 2024 Dominique Malack OQLF OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE ISQ Institut de la statistique du Québec](#)
- 4- [Déclin du français Effet réseau Économie Motivation Culture Déclin du français- il faut réagir 2019 Pierre Fortin L'actualité](#)

- 5- Déclin du français Sondages De plus en plus inquiets- qui sont les Québécois qui considèrent le français comme menacé et quelles en sont les conséquences électorales 2025 Jean-François Daoust Thomas Gareau-Paquette
- 6- Rapport du Comité permanent des langues officielles 2023
- 7- CEGEPs Enseignement du français Maitrise du français Anglophones Déclin du français Je résiste, donc nous sommes- Résistance à l'apprentissage du français langue seconde au Québec 2021 Maria Popica, Philippe Gagné ou Voir aussi EMSB Joe Ortona Maitrise du françaisw enseignement du français Anglophones Éducation Le français progresse dans les écoles anglaises, affirme English-Montréal 2024 Jean-Louis Bordeleau Le Devoir
- 8- 3.1. Toute personne a droit d'être éduqué en français, et aussi le droit de vivre en français dans la mesure prévue par la Charte de la langue française.
- 9- En particulier il est attendu dans le milieu scolaire que les écoles primaires et secondaires des systèmes scolaires anglophones, francophones ou autres fassent le nécessaire pour permettre à tous les étudiants inscrits d'acquérir une réelle maitrise du

français afin de les permettre de s'intégrer à la nation unie autour de sa langue commune. Dans le cas de systèmes scolaires publics non-francophones le Ministre responsable de la présente loi, en consultation avec le Ministre de l'Éducation, peut imposer, comme condition pour l'octroi de leur diplôme, des examens appropriés en français aux finissants des niveaux primaires et secondaires dans toutes les matières scolaires pour s'assurer de l'acquisition d'une réelle maîtrise du français.

10- [Loi 101 Charte art. 23 Anglophones Système scolaire anglais Éligibilité 897 000 enfants sont admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Canada- Apprendre dans la langue de la minorité 2022 Statistique Canada](#)

11-Environ un tiers selon M. Bernard Tremblay.
[Bernard Tremblay PI-96 CEGEPs Maîtrise du français Anglophones Déclin du français Crise sociale en vue, selon la Fédération des cégeps 2022 Marco Bélair-Cirino Le Devoir](#).Voir aussi un sondage [Léger-CCQEA](#) sur l'expérience des employeurs qui engagent des anglophones.